

## Plus de 1,3 millions d'euros de subventions régionales obtenues pour la réalisation des projets de la Ville de Mennecey

La Région Ile-de-France, dans le cadre de sa commission permanente réunie ce jeudi 1<sup>er</sup> avril 2021, a validé l'attribution de diverses subventions à la commune de Mennecey, pour un montant total de 1 343 570,40 €. Ces subventions portent sur des projets menneçois essentiels dans les domaines de la culture, de la vie scolaire, du développement économique et du sport.

### 930 000 € pour le réaménagement du centre culturel Jean-Jacques Robert et l'acquisition de matériel scénique

Grâce à une programmation diversifiée d'environ 60 spectacles par saison culturelle, le théâtre de Mennecey accueille chaque année entre 17 et 20 000 spectateurs par an.

Afin de répondre à la demande du public ainsi qu'à l'évolution des pratiques et des techniques, la salle de spectacle dont la configuration actuelle date de 1991 sera prochainement réaménagée.

L'équipement sera agrandi pour pouvoir accueillir davantage de public (la jauge passant de 336 à environ 650 places assises), son isolation thermique refaite, ses éclairages et systèmes de ventilation remplacés. L'outil scénographique sera rénové et mis aux normes. Enfin, le confort sera amélioré par la mise en place de panneaux acoustiques et la création d'un foyer d'accueil pour le public.

*Montant estimé des travaux : 3 116 036,80 € HT*

### 218 000 € pour la réhabilitation d'un bâtiment à l'école de l'Ormeteau pour y créer 3 salles de classes, dans le cadre du dispositif régional « Réhabiliter plutôt que construire »

Le projet a pour but de réhabiliter un bâtiment annexe de l'école de l'Ormeteau située en centre-ville. Cet équipement, réalisé en 1958, a bénéficié de plusieurs évolutions depuis 2010 à commencer par la réhabilitation de la cantine, des extensions de bâtiments pour création de classes, de salles polyvalentes et d'accueil pour le périscolaire successivement en 2017 et 2019. Aujourd'hui l'école est devenue une maternelle et accueille environ 135 élèves, mais les locaux ne sont plus suffisants.

Sur l'emprise de l'école, un bâtiment annexe qui servait pour la préparation des repas n'est plus utilisé et ne répond plus aux normes en vigueur. Par conséquent, la commune souhaite y créer les trois salles de classe supplémentaires nécessaires avec des sanitaires adaptés et un bureau en conformité avec les réglementations en vigueur sur une surface totale de 210 m<sup>2</sup> comprenant une extension de 23 m<sup>2</sup> et une légère surélévation côté nord.

*Montant estimé des travaux : 436 000 € HT*

### 182 500 € pour le réaménagement des espaces intérieurs du centre commercial de la Verville, dans le cadre du dispositif régional « 100 îlots de fraîcheur »

La Ville a délibéré en 2019 pour acquérir les espaces verts et les espaces communs du centre commercial de la Verville. A l'automne 2019, des aménagements paysagers ont été réalisés aux abords du centre commercial avec la plantation d'arbres fruitiers et la création de noues pour favoriser la gestion des eaux pluviales.

La commune prévoit à présent d'aménager les espaces intérieurs du centre.

Une désimperméabilisation est proposée en recourant à des revêtements perméables et clairs. Il s'agit également de rendre le site plus adapté aux usages par l'ajout de mobilier urbain

(bancs, éclairage, accroches vélos, barrières) et de jeux pour enfants. Un système de récupération et de stockage des eaux de pluies sera également intégré.

La végétalisation proposée comprend :

- une plantation mixte arbustive et annuelle dans les parterres du parc,
- un couvre sol limitant l'entretien de chaque côté de la construction centrale
- le recours au système vertuo pour la plantation de graminées et d'arbustes sur les entrées,
- la plantation d'un arbre remarquable de type chêne écarlate, hêtre pourpre ou tulipier de virginie.

Une fontaine sera également installée, qui permettra de distribuer de l'eau fraîche à 12°C et disposera d'une fonction brumisation dès 25°C. Alimentée par un panneau solaire et raccordée au réseau local d'eau potable, son fonctionnement sera autonome. L'eau sera filtrée grâce à un système de charbons actifs et de lampe UV.

Une première réunion de concertation avec les commerçants du centre s'est tenue au mois de février dernier pour discuter de ces aménagements.

*Montant estimé des travaux : 365 000 € HT*

### **13 070,40 € pour la réfection des revêtements de sols et le remplacement des éclairages des courts de tennis n°13 et 14**

S'intégrant dans le cadre d'un vaste plan pluriannuel de rénovation des tennis de 500 000 € sur 5 ans, les travaux, d'ores et déjà réalisés, ont consisté à remplacer les éclairages vétustes et coûteux par des luminaires de type led conformes aux normes d'éclairage des terrains sportifs et permettant environ 30% d'économies d'énergie, et remplacer les surfaces par un support de résine enrobé monocouche pérenne et fonctionnel. Ainsi les sportifs fréquentant le club peuvent-ils bénéficier d'un meilleur confort de jeu.

*Montant des travaux : 137 812 € TTC*